



Echanger son permis français en permis étranger, possible ?

publié le 14/07/2015, vu 2964 fois, Auteur : [Antoine Régley Avocat Lille](#)

Echanger son permis de conduire français contre un permis étranger pour échapper à toute sanction, est-ce autorisé ? Aller passer un permis en Espagne, au Portugal, en Roumanie, et revenir avec en France. Possible ou non ? Conduire avec un permis étranger est-il légal ? A quelles conditions ? Nous faisons le point en reproduisant une ITW donnée par Me Régley à la Presse

Q : Maître, peut-on échanger un permis français en permis étranger ?

Me Antoine RÉGLEY : Il n'est pas interdit d'opérer un tel échange mais l'intérêt est relatif. De nombreuses personnes souhaitent échanger un permis français à points contre un permis étranger qui ne fonctionne pas avec des points. L'échange est tout à fait faisable à plusieurs conditions : que le permis français ne soit pas suspendu, pas annulé ou invalidé. Dès lors que le permis est valable, il peut être échangé.

Q : Un permis échangé permet-il d'échapper à toute sanction ?

Me Antoine RÉGLEY : Il faut distinguer plusieurs cas de figures. Si vous êtes résident français ayant échangé un permis français en un permis européen, vous serez contraint de l'échanger à la première infraction commise. Si vous êtes résident étranger (payant vos impôts à l'étranger), vous n'êtes pas soumis à la législation sur les points et vous n'êtes pas contraint de l'échanger à la première infraction mais vous encourez des peines d'amendes, voire même des interdiction de circuler en France pendant plusieurs mois.

Q : Si j'ai obtenu un permis étranger avant de m'installer en France, puis-je circuler avec ?

Me Antoine RÉGLEY : Si votre permis est « européen », vous n'avez aucune obligation d'échange tant que vous ne commettez pas d'infraction. Si vous disposez d'un permis « non européen », vous aurez un an à partir de votre installation en France, pour l'échanger en permis français. Des démarches sont à faire auprès de la Préfecture. Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site du service public.